



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/80/12/Add.1
14 novembre 2017

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Quatre-vingtième réunion
Montréal, 13 – 17 novembre 2017

Addendum

**RAPPORTS DE SITUATION ET RAPPORTS SUR LES PROJETS COMPORTANT DES
EXIGENCES PARTICULIÈRES DE REMISE DE RAPPORT**

Le présent document est émis pour donner suite à la demande du gouvernement de l'Argentine, de transférer à l'ONUDI plusieurs projets en cours de mise en œuvre par la Banque mondiale.

Contexte

1. Après la date d'expédition pour la 80^e réunion, le Secrétariat a reçu une demande du gouvernement de l'Argentine pour transférer à l'ONUDI le volet Argentine du projet mondial de démonstration sur les refroidisseurs, mis en œuvre actuellement uniquement par la Banque mondiale, ainsi que les volets des phases I et II du plan de gestion de l'élimination des HCFC, mis en œuvre par la Banque mondiale à titre d'agence de coopération.

Observations

2. En consultation avec la Banque mondiale, le gouvernement de l'Argentine a fourni au Secrétariat la valeur des fonds non dépensés dans les projets et qui devraient être restitués au Fonds et transférés à l'ONUDI lors de la 80^e réunion. Étant donné le niveau avancé des progrès dans la phase I du PGEH et la faible valeur du solde restant (22 887 \$US), le gouvernement de l'Argentine achèvera la phase I du PGEH sans aucune modification et transférera uniquement la phase II et le projet sur les refroidisseurs. Les fonds à transférer de la Banque mondiale à l'ONUDI sont présentés dans le Tableau 1.

Tableau 1. Fonds approuvés et fonds approuvés en principe, à transférer de la Banque mondiale à l'ONUDI

Projet	Code	Solde en date de novembre 2017 (\$US)		
		Coût du projet	Coûts d'appui	Total
Mondial sur les refroidisseurs - volet Argentine	GLO/REF/47/DEM/268	808 440,00	60 633,00	869 073,00
Phase II du PGEH (plan sectoriel des mousses)	ARG/PHA/79/INV/182	834 025,00	58 382,00	892 407,00
Phase II (suivi et mise en oeuvre du projet)	ARG/PHA/79/INV/179	66 000,00	4 620,00	70 620,00
Phase II (suivi de la production)	ARG/PHA/79/INV/183	7 500,00	525,00	8 025,00
Total des soldes à transférer à l'ONUDI		1 715 965,00	124 160,00	1 840 125,00
Tranches de phase II approuvées en principe		5 142 643,00	359 985,00	5 502 628,00
Total général		6 858 608,00	484 145,00	7 342 753,00

3. Le Secrétariat constate que le changement d'agence de coopération pour la phase II du PGEH exigerait une mise à jour de l'Accord entre le gouvernement et le Comité exécutif, telle que présentée à l'Annexe I du présent addendum.

Recommandation

4. Le Comité exécutif pourrait souhaiter :

a) Prendre note :

- i) De la demande du gouvernement de l'Argentine de transférer à l'ONUDI le volet Argentine du projet de démonstration mondial sur les refroidisseurs et de toutes les activités d'élimination incluses dans la phase II du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) pour mise en œuvre par la Banque mondiale;
- ii) Que le Secrétariat du Fonds a mis à jour l'Appendice 2-A de l'Accord entre le gouvernement de l'Argentine et le Comité exécutif pour la phase II du PGEH, suite au transfert des volets de la Banque mondiale à l'ONUDI et qu'un nouveau paragraphe 16 a été ajouté pour indiquer que la Banque mondiale a cessé d'être l'agence de coopération depuis la 80^e réunion et que l'Accord mis à jour remplace celui conclu à la 79^e réunion, tel qu'il figure à l'Annexe I au présent document;

b) Demander à la Banque mondiale de restituer au Fonds multilatéral 1 715 965 \$US, plus des coûts d'appui d'agence de 124 160 \$US, à la 80^e réunion, montant correspondant au solde restant du volet Argentine du projet mondial de démonstration sur les refroidisseurs (GLO/REF/47/DEM/268) et aux volets de la première tranche de la phase II du PGEH (ARG/PHA/79/INV/179, ARG/PHA/79/INV/182 et ARG/PHA/79/INV/183);

c) D'approuver :

- i) Le transfert à l'ONUDI du solde restant de 1 715 965 \$US, plus des coûts d'appui d'agence de 124 160 \$US, approuvé pour la Banque mondiale dans le volet Argentine du projet de démonstration sur les refroidisseurs et dans les volets de la première tranche de la phase II du PGEH; et
- ii) Le transfert, de la Banque mondiale à l'ONUDI, du financement, approuvé en principe, de 5 142 643 \$US, plus des coûts d'appui d'agence de 359 985 \$US, associé aux deuxième, troisième et quatrième tranches de la phase II du PGEH.

Annexe I

**TEXTE À INCLURE DANS LA PHASE II MISE À JOUR DE L'ACCORD ENTRE LE
GOUVERNEMENT DE L'ARGENTINE ET LE COMITÉ EXÉCUTIF DU FONDS
MULTILATÉRAL POUR LA RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION
D'HYDROFLUOROCARBURES**

(les changements pertinents sont en caractère gras pour plus de facilité)

16. À la 80^e réunion, la Banque mondiale a cessé d'être l'agence de coopération pour les activités dans ce pays, aux termes du présent Accord. Par conséquent, les responsabilités de la Banque mondiale aux termes du présent Accord s'étendent uniquement jusqu'à la 80^e réunion. Cet Accord mis à jour remplace l'Accord conclu entre le gouvernement de l'Argentine et le Comité exécutif à la 79^e réunion du Comité exécutif.

Ligne	Rubrique	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
1.1	Calendrier de réduction des substances du groupe I de l'annexe C du Protocole de Montréal (tonnes PAO)	360,63	360,63	360,63	260,45	260,45	260,45	s.o.
1.2	Consommation totale maximum autorisée des substances du groupe I de l'annexe C (tonnes PAO)	330,58	330,58	330,58	260,45	260,45	200,35	s.o.
2.1	Financement convenu pour l'Agence principale (ONUDI) (\$US)	1 533 271	0	3 280 793	0	3 888 050	969 124	9 691 238
2.2	Coûts d'appui pour l'Agence principale (\$US)	108 729	0	229 656	0	272 164	67 839	678 387
2.3	Financement convenu pour l'Agence de coopération (Banque mondiale) (\$US)	0	0	0	0	0	0	0
2.4	Coûts d'appui pour l'Agence de coopération (\$US)	0	0	0	0	0	0	0
2.5	Financement convenu pour l'Agence de coopération (Italie) (\$US)	250 000	0	0	0	0	0	250 000
2.6	Coûts d'appui pour l'Agence de coopération (\$US)	32 500	0	0	0	0	0	32 500
3.1	Total du financement convenu (\$US)	1 753 271	0	4 069 793	0	3 149 050	969 124	9 941 238
3.2	Total des coûts d'appui (\$US)	137 729	0	284 885	0	220 434	67 839	710 887
3.3	Total des coûts convenus (\$US)	1 891 000	0	4 354 678	0	3 369 484	1 036 962	10 652 125
4.1.1	Élimination totale du HCFC-22 convenue aux termes du présent Accord (tonnes PAO)							42,84
4.1.2	Élimination du HCFC-22 réalisée lors de la phase précédente (tonnes PAO)							59,57
4.1.3	Consommation restante admissible de HCFC-22 (tonnes PAO)							163,79
4.2.1	Élimination totale du HCFC-141b convenue aux termes du présent Accord (tonnes PAO)							70,61
4.2.2	Élimination du HCFC-141b réalisée lors de la phase précédente (tonnes PAO)							23,96
4.2.3	Consommation restante admissible de HCFC-141b (tonnes PAO)							0
4.3.1	Élimination totale du HCFC-142b convenue aux termes du présent Accord (tonnes PAO)							1,74
4.3.2	Élimination du HCFC-142b réalisée lors de la phase précédente (tonnes PAO)							0
4.3.3	Consommation restante admissible de HCFC-142b (tonnes PAO)							12,6
4.4.1	Élimination totale de HCFC-123 convenue aux termes du présent Accord (tonnes PAO)							0
4.4.2	Élimination du HCFC-123 réalisée lors de la phase précédente (tonnes PAO)							0
4.4.3	Consommation restante admissible de HCFC-123 (tonnes PAO)							1,57
4.5.1	Élimination totale du HCFC-124 convenue aux termes du présent Accord (tonnes PAO)							0
4.5.2	Élimination du HCFC-124 réalisée lors de la précédente phase (tonnes PAO)							0
4.5.3	Consommation restante admissible de HCFC-124 (tonnes PAO)							0,83

**Date d'achèvement de la phase I selon l'Accord de la phase I: 31 décembre 2018